

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Droit et éthique au musée (2HA2057)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en études muséales (*)	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

France Terrier et conférenciers invités.

Contenu

Le cours portera sur les sujets et problématiques suivants : principes généraux d'éthique muséale; transfert international de biens culturels; outils de réglementation du musée; droit de l'art et biens culturels; pièces sensibles; sponsoring et merchandising.

Forme de l'évaluation

Evaluation interne orale.

La note de l'évaluation interne est couplée à celle de l'évaluation interne du cours "Communiquer et promouvoir le musée" dans une moyenne pondérée selon le nombre d'ECTS de chaque cours (voir le plan d'études).

Echec : Procédure "Evaluation interne" :

https://www2.unine.ch/files/content/sites/iham/files/shared/05_Histoire_art/Proce%CC%81dure_Evalutations_Internes_IHAM_mai2016.pdf

"Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines" :

<http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/htm/4163101.htm>

Dès le 20.09.2016 : Nouveau règlement d'études d'examens :

http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38_01_DEF_UNINE_R_fish_26mai2015.pdf

Documentation

A disposition sur la plate-forme Moodle.

Pré-requis

Enseignement réservée aux étudiants du Master en études muséales.

Forme de l'enseignement

Le cours adoptera plusieurs formes: cours-blocs, études de cas pratiques, projections de films documentaires suivies de discussions, déplacement dans les dépôts d'une musée.

(*) Cette matière est combinée avec d'autres matières pour l'évaluation